

Nos demandes

1) Respect des engagements de la campagne 2008 de Bertrand Delanoë sur la mise en place de Comités permanents de concertation dans toutes les grandes opérations urbaines de la Ville avec notamment :

- démarrage dès l'amont du projet,
- bureau permanent,
- garant (choisi pour son expérience antérieure de concertation),
- réunions publiques deux fois par an,
- bilans réguliers non seulement quantitatifs mais sur le « fruit » de la concertation,
- page d'expression libre sur le site de la Ville (avec modération sur la base de la Nétiquette) et foire aux questions pour que tout un chacun ait accès à l'information sur le projet
- participation croisée d'associations de différents quartiers aux différents grands projets.

2) Prendre systématiquement la Charte de concertation de 1996 comme base de tous ces processus de concertation

3) Respecter la Charte de concertation de 1996 au sein des Comités de concertation existants : il s'agit de faire de la concertation, c'est-à-dire un travail en commun pour améliorer les projets, et pas seulement de l'information et de l'accompagnement de projets déjà décidés par la Ville

4) Remiser dans les placards la charte Bouakkaz, qui marque un recul plutôt qu'une avancée en matière de concertation.

Nous sommes disponibles pour aider de notre expérience à la mise en place des Comités de concertation permanents sur les projets où ils sont nécessaires, et à rencontrer Bertrand Delanoë et Anne Hidalgo à cette fin.